

entrée

le magazine



Numéro 116 • Juin 2021



Louer un garage ou une place de parking • Création d'une ludothèque à Vienne • Démolition du 1er immeuble HLM de Vienne • 20ème édition des chantiers d'été • Infos pratiques : les encombrants...



En cette année 2021, nous célébrons la 20ème édition du dispositif « Chantiers d'été jeunes » d'Advivo. Cette initiative au-delà d'avoir permis à près de 1730 enfants de locataires d'accéder à leur première expérience professionnelle, leur a donné l'occasion également de contribuer à l'embellissement de leur résidence, de leur quartier.

A ce titre, les « Chantiers d'été » participent désormais de l'entretien et de la maintenance du patrimoine de l'Office, autrement dit ils contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie comme cela peut l'être également mais à une autre échelle par le biais des réhabilitations.

Au cours des dernières années, en effet, un effort important a été réalisé par l'Office en matière de réhabilitations des logements (1280 logements réhabilités depuis 2014). Cet effort, rendu possible grâce à l'application d'une gestion sérieuse et rigoureuse de ses finances, se poursuit aujourd'hui.

Ainsi, comme vous l'avez peut-être constaté, plusieurs réhabilitations sont en cours sur le patrimoine viennois de l'Office.

C'est le cas des réhabilitations des résidences Saint-Martin II et Teytu dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de la Vallée de Gère.

C'est le cas également des réhabilitations concernant les 114 logements des trois bâtiments de la résidence du Quai-Pasteur, les 29 logements de la résidence Nymphéas bâtiment 1, les 71 logements des résidences Vimaine 1 et 2.

D'autres sont à venir sur l'année : les réhabilitations des 54 logements de la résidence Isle 4, des 32 logements de la résidence Quai-Riondet, ainsi que des 11 logements de la résidence Le Pilori.

Plus que jamais, l'amélioration du confort de ses locataires est donc au cœur des préoccupations d'Advivo !

Le Président, Thierry KOVACS
Président de Vienne Condrieu Agglomération
Maire de Vienne

LOUER UN GARAGE OU UNE PLACE DE PARKING



Besoin d'un garage ou d'un parking à proximité de votre logement ou de votre lieu de travail ?

Advivo dispose pour un loyer attractif, d'un large choix de **stationnements sécurisés**, en sous-sol ou en surface, sur Vienne et les communes extérieures (*Reventin-Vaugris, Saint-Sorlin, Pont-Evêque, Villefontaine...*).

Les stationnements proposés à la location ne sont pas réservés aux locataires Advivo, tout le monde peut en bénéficier !

Pour connaître la disponibilité des garages ou parking dans votre secteur, vous pouvez consulter la carte interactive sur notre site internet : www.advivo.fr/louer-un-parking/ ou contacter directement votre antenne Advivo.

La souscription est simple et rapide, seule une attestation d'assurance de votre véhicule ainsi qu'une copie de la carte grise vous seront demandées.

Si vous êtes locataires Advivo, vous devez être à jour de votre loyer.

20ÈME ÉDITION POUR LES CHANTIERS D'ÉTÉ

DOSSIER
SPÉCIAL



2002
2021



Initiés par Advivo en 2002, les chantiers d'été sont organisés annuellement sur notre patrimoine.

Subventionnés par le Commissariat général à l'égalité des territoires et Vienne Condrieu Agglomération, ils permettent à des jeunes âgés de 16 à 18 ans (55% de garçons et 45% de filles en moyenne), enfants de locataires Advivo pour la plupart, d'accéder à une première expérience professionnelle rémunérée, tout en travaillant au profit de l'amélioration de leur cadre de vie : réfection des peintures des halls, des montées d'escaliers, des portes de halls et des portes de garages, nettoyage des sous-sols, pose et nettoyage de faïences...

Encadrée par l'association iséroise PREVENIR spécialisée dans l'insertion des jeunes, l'opération

a pu être déployée sur de nombreux secteurs au fil des ans : le centre-ville de Vienne, l'Isle, Estressin, Saint-Martin, Malissol et Pont-Evêque.

Les chantiers d'été fêteront leur 20ème édition du 28 juin au 30 juillet 2021, avec 56 jeunes mobilisés. Ces derniers interviendront à Pont-Evêque et sur le quartier d'Estressin à Vienne, avec pour principale mission la réfection des parties communes.

Le coût prévisionnel de cette 20ème édition s'élève à 40 000€.

Depuis 2002 ce sont 1 730 jeunes d'en moyenne 17 ans, qui ont participé aux chantiers d'été.

Expérience enrichissante sur tous les points : une première approche de la vie professionnelle mais aussi un moment de rencontre et de partage.



CRÉATION D'UNE LUDOTHÈQUE

Square Ninon Vallin à Vienne

C'est un nouveau lieu intergénérationnel qui va voir le jour au square Ninon Vallin.

En 2020, Advivo a été sollicité par Vienne Condrieu Agglomération pour réaménager l'ancien local de Pôle Emploi en une ludothèque de 363m².

Ce lieu culturel a pour mission principale de mettre à disposition des jouets, jeux de société... et de programmer des animations et ateliers pour différents publics.

Les travaux ont débuté en mars dernier pour une durée de 6 mois.



DÉMOLITION DU PREMIER IMMEUBLE HLM DE VIENNE



Au regard de la vétusté et du coût nécessaire pour la mise aux normes et la réhabilitation des 22 logements auparavant existants, le premier immeuble HLM de Vienne construit en 1925 avenue Général Leclerc va être détruit pour laisser place d'ici 2022 à une nouvelle résidence de 32 logements répartis sur deux bâtiments.

Après les travaux de désamiantage et de curage effectué en début d'année, la démolition a débuté en mai dernier.

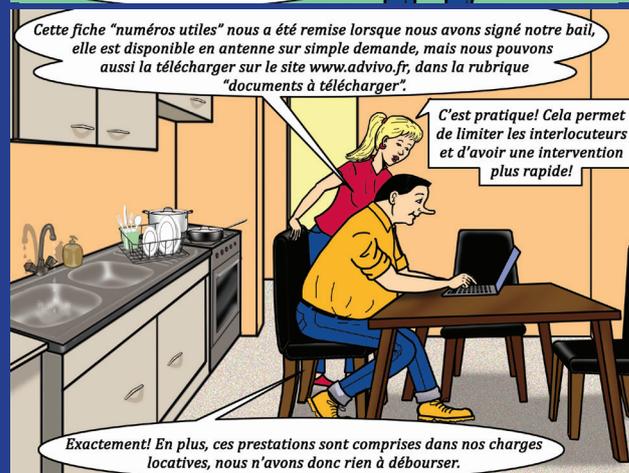
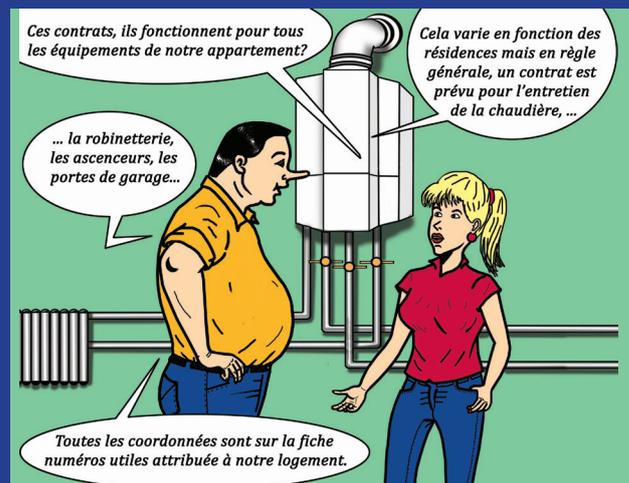
REPLACEMENT DE 150 CHAUDIÈRES

Dans la continuité des efforts mis en place pour réduire la consommation énergétique et les émissions polluantes de ses logements, Advivo va procéder au remplacement de 150 chaudières individuelles gaz de plus de 17 ans entre mai et septembre, par des chaudières plus performantes et plus économes, tant en matière de coût que d'énergie consommée.





LES AVENTURES D'ADVIVUS



BON À SAVOIR : LES ENCOMBRANTS



Les **encombrants** (meubler, électroménager, matelas, gravats...) doivent être transportés à la déchetterie.

Il est interdit de les déposer dans le local poubelle, les parties communes, les parkings, les paliers ou pied de bâtiment.

L'accès aux déchetteries est gratuit, une carte d'accès est délivrée sur simple demande auprès de votre Maison de Quartier ou sur le site internet votre communauté d'agglomération.

Les déchetteries à proximité :

Vienne SUD , Pont-Evêque et Vilette-de-Vienne

Lundi au samedi : 8h-12h30 / 13h30-18h

Ampuis

Lundi et samedi : 8h30-12h / 14h-18h30

Mardi au vendredi : 14h-18h30

Le Péage de Roussillon

Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

L'Isle d'Abeau

Lundi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-19h

Du mardi au jeudi : 14h-19h

Plus d'informations sur www.advivo.fr/infos-pratiques

L'ÉCO-GESTE DE MARS



ECO-GESTE #7 : RÉGLER SON ORDINATEUR EN MODE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un ordinateur en permanence allumé peut consommer jusqu'à 219kWh soit 200€ d'électricité par an.

En le réglant en mode économies d'énergie, vous pouvez réduire sa consommation de 5 à 40%*.

Le mode économies d'énergie permet de :

- Réduire le temps de mise en veille de votre ordinateur, afin d'économiser de l'énergie et de prolonger la durée de vie de votre appareil.

- Diminuer la luminosité de votre ordinateur pour réduire votre consommation énergétique tout en limitant la fatigue visuelle

Même en veille, un ordinateur consomme environ 5 watts. **Pour réaliser plus d'économies, pensez à débrancher vos appareils lorsqu'ils ne fonctionnent pas.**

* source : www.lenergietoutcompris.fr



ENFIN ! UN N° UTILE POUR TOUS LES LOCATAIRES D'ADVIVO !

De quoi s'agit-il ? **Exemple :**

« C'est arrivé un samedi soir, vers 21h. Mes toilettes refoulaient, inondant mon logement. Que faire ? Vu le jour et l'heure, Advivo était fermé, la Mairie aussi. Le Commissariat m'a envoyée paître, les Pompiers pouvaient nettoyer mais pas réparer... J'ai alors téléphoné à Chefneux qui ne pouvait intervenir qu'avec l'accord et l'accompagnement d'Advivo ! Mais comment joindre Advivo ? Heureusement pour moi, je suis tombée sur le **06 77 82 68 85** (n° de la CLCV) qui a prévenu Advivo et mon problème a été résolu ce soir-là, sinon, j'allais passer le week-end avec mon problème ! ».

Beaucoup de locataires ont connu, et connaîtront, pareille mésaventure, tant qu'Advivo n'aura pas mis en place d'un n° d'astreinte, que chaque locataire pourra appeler en cas d'extrême urgence ou d'évènements majeurs, tels que : fuites d'eau importantes, refoulement des colonnes d'évacuation des eaux usées, panne générale d'électricité, de gaz ou de chauffage, explosion, incendie, en dehors des heures d'ouverture d'Advivo, les nuits, les week-ends et jours fériés.

Les locataires CLCV, qui n'ont cessé de réclamer ce n° d'astreinte, depuis fort longtemps, peuvent vous dire, aujourd'hui, que sa mise en place devrait se faire très bientôt !

CLCV - tel 06 77 82 68 85



AGIR POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Les locataires ont le droit à un confort de vie aussi agréable que possible. Les bailleurs doivent veiller et répondre à leurs besoins.

L'environnement contribue à faciliter la vie de chacun, et lorsque le bailleur tient compte de cela et fait en sorte qu'il soit entretenu, le locataire est à l'aise et dans son appartement et dans son quartier.

Quand les encombrants n'envahissent plus l'espace immédiat des immeubles, est la preuve que les locataires se responsabilisent et ne déposent plus leurs gros déchets à proximité de l'endroit où ils vivent, et que le bailleur intervient pour faire un travail de sensibilisation.

La CGL38 est à votre écoute.

Tél. : 06 11 73 53 88 / 06 59 73 58 36

E-mail : cglisere@gmail.com

Site Internet : www.lacgl.fr



AUGMENTATION DES LOYERS

Vous avez pu constater une augmentation de votre loyer, en effet c'est le Conseil d'administration du bailleur qui vote cette augmentation, seul, nos représentants ont votés contre cette augmentation.

Pour notre part nous avons considéré qu'au vu de la crise sanitaire qui a créé des difficultés financières pour vous locataires, nous ne pouvons pas voter en notre âme et conscience cette augmentation des loyers.

Vous avez reçu la régularisation des charges, si vous souhaitez faire un contrôle de vos charges, ou pour toutes autres réclamations, vous pouvez nous contacter :

Grenoble : INDECOSA-CGT • 09 65 16 96 16
indecosacgtisere@orange.fr

Vienne : 07 54 32 62 09
indecosacgtvienne@gmail.com

Entrée n°116 - Juin 2021

Journal d'informations d'Advivo
1 square de la résistance, 38200 Vienne
Tirage : 6600 exemplaires

Entrée est imprimé sur un papier écologique
issu de forêts gérées durablement.

Directeur de la publication : Nicolas Berthon

Rédaction et mise en page : Melody Besse

Crédits photos : Advivo

Impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise



SIÈGE SOCIAL • AGENCE DE VIENNE
Antenne du centre-ville
Vienne • 04 74 78 39 00
accueil@advivo.fr

Antenne de Saint Martin
04 27 69 20 30
accueil-stmartin@advivo.fr

Antenne de Malissol
04 27 69 20 50
accueil-malissol@advivo.fr

Antenne d'Estressin
04 27 69 20 20
accueil-estressin@advivo.fr

Antenne de L'Isle
04 27 69 20 40
accueil-isle@advivo.fr

AGENCE DE PONT-ÉVÊQUE
ET DES COMMUNES EXTÉRIEURES
04 27 69 20 60
accueil-pteveque@advivo.fr

